

ECTHYMA CONTAGIEUX

Cf. également : [\[Approche homéopathique\]](#) p. 35

Maladie infectieuse cutanée affectant les petits ruminants (moutons et chèvres) et accidentellement l'homme « ORF » : c'est une Zoonose mineure.

ÉTIOLOGIE ET PATHOGÉNIE

Cette affection est répandue dans le monde entier et existe depuis l'Antiquité. Ce n'est généralement pas une maladie grave. Cependant, elle peut occasionner des pertes sévères dans des conditions d'élevages défavorables, lors de stress ou d'autres maladies intercurrentes de l'élevage, bactériennes (pasteurellose), virales (Border Disease - Visna Maedi) ou parasitaires (strongyloses)...

Ce sont les jeunes qui paient le plus lourd tribut à la maladie, car la douleur occasionnée par les lésions buccales les empêche de s'alimenter. Il n'est pas rare de voir près de 100 % des agneaux atteints dans un même lot, avec un taux de mortalité important par complications.

A cela s'ajoutent des pertes économiques dues à la souffrance des animaux

- agneaux : retards de croissance,
- adultes en lactation : mammites sévères pouvant entraîner des réformes, voire la mort, amaigrissement,
- absence de présentation des animaux à un concours.

Particularités du virus

Elle est due à un virus de la famille «POXVIRIDAE», genre PARAPOXVIRUS.

C'est un virus très résistant dans le milieu extérieur assurant la pérennité de l'infection. Il est protégé par les croûtes et persiste dans les sols (pâtures infectées, litières) plusieurs années et plusieurs mois sur les animaux malades au niveau des cicatrices et des lésions anciennes chez les animaux porteurs chroniques.

ÉPIDÉMIOLOGIE

La maladie réapparaît régulièrement dans les troupeaux, petit à petit un équilibre s'établit entre le troupeau et le virus ; la maladie perd de sa virulence. Toute rupture de cet équilibre précaire déclenche à nouveau la maladie.

Les facteurs favorisant la maladie sont :

Les contacts du troupeau avec des animaux étrangers.

Il faut se méfier des animaux nouvellement introduits qui peuvent être porteurs de souches de virus différentes de celles de l'élevage. Toujours pratiquer une quarantaine.

La persistance du virus d'un agnelage à l'autre :

Les réservoirs de virus sont

- les animaux mal guéris,
- le sol notamment les pâturages et la bergerie,
- la présence de végétaux ligneux (chaumes, paille) contaminés.

Au sein d'un même troupeau :

- la trop grande densité de brebis dans le parc d'agnelage avec la présence du couple mère-agneau.
- les agneaux voleurs, - les mouches,
- l'état de la litière : absence d'épandage régulier de désinfectant (superphosphates).
- la sensibilité des animaux
- la Border Disease (maladie immuno dépressive),
- les rations alimentaires déficientes et les carences nutritionnelles,
- les bergeries insuffisamment éclairées,
- les agneaux en allaitement artificiel.

CLINIQUE SELON J.-M. GOURREAU (CNEVA)

3 formes principales :

1) La forme classique : à prédominance labiale

Fréquente, l'incubation est de 6 à 8 jours.

Au bout des lèvres apparaissent des papules qui gonflent pour donner des vésicules qui souvent, par complication septique, se transforment en pustules. Les vésicules ou les pustules finissent par se rompre et par se dessécher pour donner des croûtes noirâtres.

Chez les agneaux surtout, les croûtes peuvent envahir tout le pourtour de la bouche, s'étendre vers les ailes du nez et couvrir entièrement les lèvres et les gencives.

Si l'évolution est normale, elles sèchent en une quinzaine de jours et laissent des cicatrices surtout s'il y a une surinfection bactérienne. On trouve d'autres localisations :

- mammaires chez la brebis, podales, anales et vulvaires.

2) La forme buccale

Bien que l'on puisse voir quelques papulopustules sur les lèvres, les lésions siègent dans la cavité buccale. On les observe principalement sur le bourrelet gingival et la langue. Ce sont des papules de 1 cm de diamètre qui s'érodent en leur centre puis un ulcère s'installe en quelques jours : son fond est rempli de débris nécrotiques et devient bourgeonnant. Un liseré inflammatoire est souvent visible à la périphérie de la lésion.

Il y a très vite complications de :

- Nécrobacillose (haleine fétide), ulcères profonds.
- Muguet (enduit blanchâtre).

Dans ces cas-là :

- sans soins, ces formes compliquées évoluent souvent vers la mort.

3) La forme papillomateuse

Elle est exceptionnelle, véritable tumeur en « chou-fleur » apparaissant en différents endroits du corps, sur la tête, les oreilles et les pattes, au pli de l'anus, déformant de façon importante l'aspect de l'animal.

LE DIAGNOSTIC

• CLINIQUE

il est basé sur l'aspect croûteux ou pustulo-croûteux ou ulcératif des lésions et leur localisation, la grande contagiosité, l'évolution en 15 à 20 jours.

• DIFFÉRENTIEL

- la clavelée qui n'existe pas en France avec des lésions caractéristiques en « tête de clou » et une température de 40-41° C + signes pulmonaires et gastro-intestinaux (inflammation hémorragique)

[Cf. [dossier MRC](#)];

- la dermatite ulcéreuse il n'existe jamais de lésions buccales ;

- la fièvre aphteuse : avec une boiterie discrète et mortalité chez les agneaux + avortements. C'est une affection multi espèces [Cf. [fiche N° 89](#)];

- la staphylococcie cutanée : avec une localisation mammaire ; les pustules croûteuses sont plus compactes mais jamais présentes autour des lèvres ni dans la bouche ; [Cf. [fiche N° 47](#)].

- la nécrobacillose : (ulcères profonds, mauvais état général). [Cf. [fiche N° 79 p. 4](#)].

- La Fièvre catarrhale ovine (FCO)

[Cf. [Formation des vétérinaires sanitaires p. 107](#)].

• LABORATOIRE

- croûtes à sec (microscopie électronique) envoi à l'ANSES Maisons Alfort ou Sofia Antipolis (06) ;

- biopsie cutanée : (éventuellement) ;

La moitié du prélèvement est conservé dans du formol à 10 % (histologie) et l'autre moitié dans un fixateur pour microscopie électronique (glutaraldéhyde tamponné au cacodylate de Na).

TRAITEMENT

• GÉNÉRAL

- Antibiothérapie : contre les complications antibiotiques à large spectre tels que : Pénicilline-Streptomycine, etc.

- Homéopathie : Rhus Toxicodendron) 5 CH
Mercurius solubilis) 5 CH
3 ml matin et soir en injectable ou buvable pendant 5 à 6 jours.

• LOCAL

- Bombes cicatrisantes (attention délai d'attente lait),

-Taxus Baccata (T.M.),

- Glycérine iodée au 1/4,

- Acide Trichloracétique,

- Cothyvet® (cothylène),

- Cicatrisol 898 ® (calendula T.M., Echinacea T.M., Bédéguaire T.M.)

- **Vaccination en SC** (AMM): Echtybel ® 1 ml

- **Vaccination en ID** : Du fait du tropisme cutané du virus, la voie intra-dermique se révèle plus efficace.

→ Echtybel ® 0,2 ml, du vaccin concentré 5 fois (5 fois moins de solvant, mais dose vaccinale identique) par animal, au début de la maladie, la guérison se fait en 5 jours au lieu de 15 jours si c'est efficace, mais ce n'est pas constant. [Cf. [Etude statistique page 20](#)].

NB : Du fait de la modification de la voie d'administration, c'est une prescription hors AMM. Les délais d'attente forfaitaires doivent s'appliquer (7j. lait et 28 j. viande)

PROPHYLAXIE

1) Médicale

- la forme papillomateuse et la forme buccale stricte sont dues à des virus différents.

- à l'intérieur de chaque forme il y a des variations de souches,

- l'immunité engendrée est faible courte durée (1 mois 1/2 - 2 mois), essentiellement de type cellulaire. Il n'y a pas de transmission colostrale.

Cela explique les échecs de vaccination sur le terrain.

A l'aide d'une seringue automatique à tuberculine, ou seringue à insuline avec le vaccin Echtybel (ND) en I.D. 0,2 ml de vaccin concentré 5 fois au pli caudal. (Hors AMM).

- Chez les mères en gestation (2 à 3 semaines avant la mise bas).
- Chez les agneaux le plus rapidement possible après la naissance, mais surtout dès qu'un cas apparaît dans un lot et sur tout le lot.
- Au tarissement chez la brebis.
- Penser à faire des rappels tous les mois 1/2 à 2 mois en période de risque.

Homéopathie citée plus haut, 2 injections à 8 jours d'intervalle en dilution à 7 CH. ou dans de l'eau de boisson.

2) Sanitaire

Désinfection annuelle de la bergerie,

Désinfection de la litière (épandage de superphosphates),

Éliminer de la ration les végétaux piquants.



Ecthyma mammaire Brebis
(R. BRAQUE vétérinaire)



Ecthyma langue de mouton (J.-M. GOURREAU CNEVA)



Bout du nez sur un agneau (L. REHBY vétérinaire)



Ecthyma Papillomateux
(L. REHBY vétérinaire)



Photo P. Autef

